



Travailler en réseau

Objectif

Travailler en réseau, unir nos forces pour répondre aux défis de la lutte contre la pauvreté.

Destinataires

Membres de conférences et des conseils.

Le mot de Frédéric Ozanam

Il y a beaucoup de bonne volonté, il y a du zèle, il y a des familles secourues, il y en a beaucoup à secourir, il y a de la place pour toutes les œuvres de charité possible sans qu'elles ne se nuisent entre elles.

Lettre à Curnier, 21 octobre 1836

Règle / Statut de la SSV

§ 6.7 – Les rapports avec les organes d'Etat et les autres œuvres de bienfaisance

Lorsque les problèmes auxquels les vincentiens sont confrontés dépassent leurs compétences ou leurs capacités, et pourvu que cela aide la Société dans son souci de combattre l'injustice, ils ont tout intérêt à établir des liens constants de coopération avec les organismes officiels concernés, ainsi qu'avec d'autres organisations privées agissant dans des domaines similaires et prêtes à travailler avec la Société, à condition que l'esprit de celle-ci soit toujours respecté.

La conférence / le conseil ne peut être compétent(e) dans tous les domaines. Seul le travail en réseau avec d'autres partenaires permet d'avoir une approche globale dans l'aide aux plus démunis et la lutte contre l'exclusion sociale.

Ce réseau peut prendre plusieurs formes :

- réseau de concertation : autour d'une famille, d'une personne, afin d'agir dans la même direction.
- réseau ressource : les participants développent des contacts pour se ressourcer. Il s'agit de se réunir, d'échanger pour se soutenir mutuellement. Ce réseau peut aboutir à une capitalisation des acquis – connaissances, savoir-faire – de chacun au profit de tous.
- réseau de projets : pour élaborer des projets communs, voire une politique d'action transversale. Il peut s'agir, par exemple, de mettre sur pied une campagne de prévention sur un sujet défini ou de réfléchir aux problèmes qui se posent avec le plus d'acuité dans un quartier donné.
- réseau de coordination : travailler ensemble pour améliorer la prise en charge globale en ajustant les différentes missions des services et en améliorant les relais.
- réseau filet : le travail en réseau aboutit parfois à des pratiques qui génèrent de la résilience pour les familles et pour les intervenants. Le réseau, les contacts entre intervenants permettent de construire de façon collective un « filet de résilience », un soutien pour les familles.

Les conditions pour bien travailler ensemble :

- se connaître, se reconnaître. Le travail en réseau ne peut être enrichissant et réellement efficace qu'à la condition que chacun connaisse clairement les missions de son organisation.
- poursuivre des objectifs communs : amélioration globale de la prise en charge d'une famille, d'une problématique, d'un projet.
- s'assurer que les conditions pratiques soient réunies : lieu de réunion, horaire de rencontre qui tiennent compte des professionnels et des bénévoles.

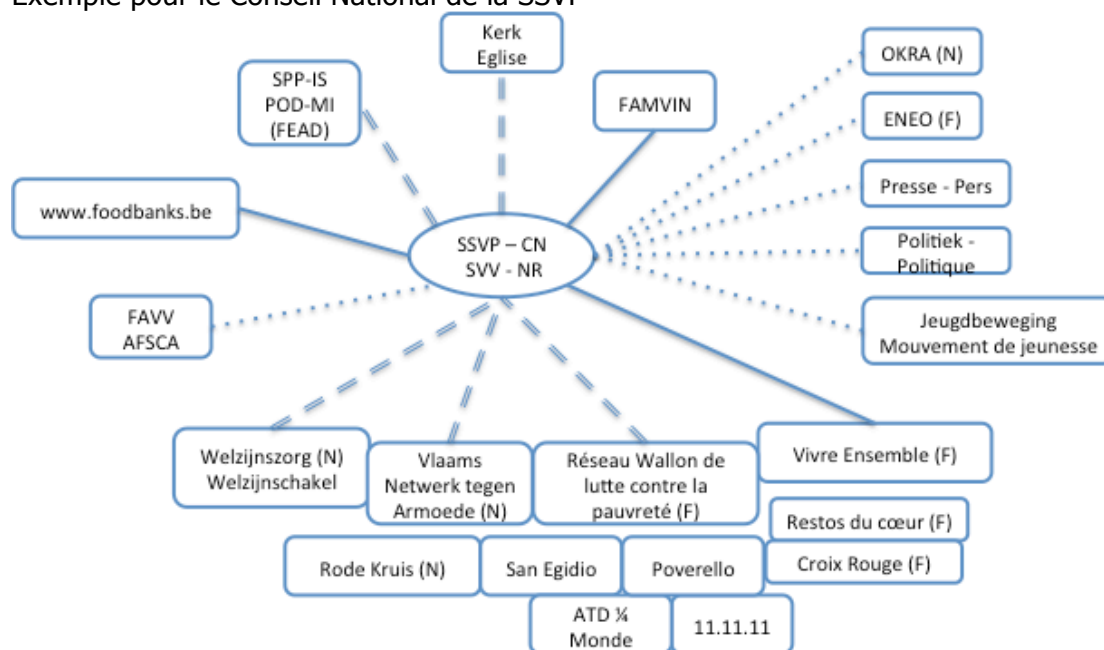
Voici un processus qui permet de construire et travailler en réseau.

1) Prioriser les catégories de pauvreté auxquelles la conférence / le conseil veut apporter son concours : jeunes en difficulté scolaire ou déscolarisés, femmes seules avec enfants, bénéficiaires du RIS, mal logés, ... Identifier les éventuels projets intéressants à développer, mais pour lesquels une mise en réseau est nécessaire.

2) Identifier les acteurs potentiels du réseau autour de la conférence / conseil, ainsi que les liens qui les unissent.

- utiliser un flipchart ou un tableau blanc.
- noter votre conférence au centre du tableau.
- les membres de la conférence / conseil notent sur des post-its toutes les organisations, organismes, institutions, administrations avec lesquelles la conférence / le conseil est en lien ou pourrait être en lien.
- les post-its sont placés sur le tableau en les regroupant éventuellement par domaine.
- pour chaque post-it placé, une discussion doit être menée entre les membres pour évaluer la collaboration avec le partenaire réel ou potentiel. Un trait est tracé avec le code suivant :
 - (trait plein) la collaboration est établie avec le partenaire.
 - (trait discontinu) la collaboration n'existe pas ou peu, et devrait être renforcée avec le partenaire potentiel.
 - (trait fin) pas / peu de collaboration, pas de nécessité de collaboration.

Exemple pour le Conseil National de la SSVP



Envoyez vos suggestions et commentaires à propos de ce document à fospi@vincentdepaul.be
Ces fiches sont disponibles sur echos.vincentdepaul.be

F - Travailler en réseau.docx

Sur base de ce travail, un tableau peut être rempli qui reprendra pour chaque partenaire identifié :

- les coordonnées du partenaire (adresse, site web).
- les coordonnées de personnes de contact.
- le niveau d'action (communal, régional, national).
- le domaine d'action (pauvreté, santé, église, collecte de fonds, ...).
- le type de collaboration établie / à établir en fonction des priorités de la conférence / centre.
- la personne de référence au sein de la conférence / conseil qui veillera à maintenir / établir le contact.

Exemple de tableau

Partenaire	Coordonnées	Contact	Domaine	Collaboration actuelle	Resp. du contact	Prochaines actions
CPAS	rue de l'Entente, ...	Mme X	Action sociale	Informel	Jean	Lancer une réunion de prise de contact
Croix Rouge	rue Henri Dunant, ...	Mr Y	Action sociale	Aucune	Marie	Etudier collaboration pour plan hiver

3) Pour un nouveau partenaire identifié, provoquer une réunion ouverte, conviviale de prise de connaissance avec le(s) partenaire(s). Y définir le cadre de l'action et faire valoir l'intérêt d'unir nos forces pour le bien commun et le service des plus démunis.

4) Définir un objectif, des moyens. Définir un cahier des charges. Répartir les rôles et missions. Mettre en place un calendrier de rencontres.

5) Impliquer des bénéficiaires de(s) l'action(s) pour valider leur utilité.

6) Organiser des rencontres régulières, des formations communes, ... Promouvoir tout ce qui permet de montrer le respect réciproque que l'on a entre acteurs ayant un objectif commun qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

Le travail d'identification des partenaires (étapes 1 à 3) pourrait être fait annuellement.

Pour aller plus loin

A-t-on accepté avec humilité les limites de nos compétences pour se tourner vers d'autres organismes ?

Est-ce que l'esprit de la SSVP est respecté dans le travail en réseau avec les partenaires ?

Est-ce que le travail en réseau permet d'être plus fort ensemble ?

Voir aussi

Se mettre en projet (à paraître)